

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Du 24 Juillet 2006

Présents :

MR. DUSAUSOY/ Mmes GRIMONPREZ/ LECLERCQ/
MRSC.MARCHAND/FACQ/PLICHON/ROLAND/LEMAHIEU/CHIVORET

Excusés :

Mme PENNENGER (pouvoir M. GRIMONPREZ)
Mme LHERMITTE (pouvoir A. DUSAUSOY)
Mr PENNENGER (pouvoir L. LEMAHIEU)
Mr P.MARCHAND (pouvoir C.MARCHAND)
M. DEMERSSEMAN (pouvoir JP. CHIVORET)
Mr DUPRE

Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal de leur présence et ouvre la séance à 20h00.

Le compte -rendu de la réunion du 26 Juin est adopté dans son intégralité à l'unanimité par les membres présents.

ORDRE DU JOUR

I- Sécurité des biens et sécurité routière

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la recrudescence des cambriolages sur la commune ces dernières semaines, ainsi qu'une augmentation du trafic des camions dans le centre du village, avec le non respect de l'arrêté municipal.. Il informe de toutes les démarches qui ont été faites.

Un courrier sera envoyé au Préfet afin d'obtenir une augmentation d'effectifs des services de sécurité.

La réunion qui s'est déroulée fin juin avec le Commandant Hubaut du Commissariat de Wattignies n'a réuni que 26 familles noyelloises.

II- Affaire Camel Zaïdi

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le courrier dénonciateur envoyé par Monsieur Yves Busin à la DRDJS concernant l'utilisation de stupéfiants à la Maison des jeunes.

Une enquête avait été ouverte. Monsieur le Maire donne lecture de la réponse du Procureur de la République, qui confirme l'absence d'infraction et le classement sans suite du dossier.

Il regrette vivement qu'un agent non encore recruté à Noyelles lors des faits incriminés ait pu, sans motif valable, mettre en difficultés un collègue sur la plan professionnel, et

faire courir une rumeur dans notre village. En effet, plusieurs familles et enfants avaient été interrogés par la Police.

III- Informations travaux béguinage

Monsieur le Maire informe qu'une réunion s'est tenue en Mairie avec le Directeur des HLM d'Armentières. Les travaux d'aménagement seront réalisés avant la fin de cette année. Notamment, le changement des radiateurs, remplacement de la baignoire par une douche et rattrapage de niveau pour accéder à l'habitation.

IV- Platière d'Emmerin « Champs captants »- proposition financière LMCU

La procédure relative aux champs captants se termine le 29 juillet. Trois personnes sont venues consulter et annoter le registre.

Concernant le proposition financière de LMCU d'acquérir à l'Euro symbolique les terrains de la commune.

Le Conseil Municipal s'oppose fermement à la proposition faite par les domaines à LMCU mais souhaite que les collectivités se voient indemnisées au même titre que les particuliers, à savoir 0,50 centimes d'euros le mètre carré.

V- Contrat de restauration Sobrie

Le conseil à l'unanimité accepte le renouvellement du contrat de restauration Sobrie soit une augmentation de 2,31%.

VI- Tarifs cantine et garderie

Les tarifs seront établis comme suit pour la rentrée des classes :

Cantine :

Famille imposable :	2,85€
Famille non imposable :	2,25€
Enfant avec régime alimentaire :	2,15€
Enseignant et personnel autorisé :	2,85€

Garderie :

Les jours scolaires :Lundi, mardi ; jeudi, vendredi

Matin :	1,45€par enfant
Soir :	2,05€par enfant
Journée complète :	3,50€par enfant

Le mercredi en période scolaire uniquement (lorsqu'il y a classe)

Matin :	1,45€par enfant
Après-midi 11H45/19H :	3,50€par enfant

Le mercredi en période scolaire uniquement (lorsqu'il n'y a pas classe)

Matin 7H/11H45 :	3,50€par enfant
Après-midi 11H45/19H :	3,50€par enfant
Journée complète :	7,00€par enfant

VII- Modification limites territoriales « Lesquin Ronchin »

Le conseil à l'unanimité émet un avis favorable à l'échange de terrain entre ces deux communes et à la modification des limites territoriales qui en découle.

VIII- Livre sur Noyelles lez Seclin

La chronique sur Noyelles lez Seclin est maintenant rédigée. Trois éditeurs ont été consultés. La proposition du groupe Maury a été retenue. Cet ouvrage sera tiré à 600 exemplaires.

IX- Reconduction « aide maternelle »

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la demande de Madame Lemarchand, directrice de l'Ecole, de reconduire les deux heures d'aide maternelle dans la classe des moyens- grands, pour la rentrée 2006/2007.

Le conseil a adopté à l'unanimité.

X- Voyage culturel

Le voyage culturel aura lieu le Dimanche 24 Septembre à destination de Paris. Une participation financière sera demandée à chaque participant : Adulte : 9€
Enfant : 6€

Adopté à l'unanimité des membres présents.

XI- Bibliothèque

Les dépenses nécessaires à l'équipement et à l'informatisation s'élève à 15116,51€ TTC. Le conseil municipal valide le financement qui pourrait s'établir comme suit :

- Participation Conseil Général 40% :	6046,60€
- Association Les Amis de Louis Séraphin :	1500,00€
- Participation commune de Noyelles :	7569,91€

Après accord de la subvention du conseil Général, la commune réalisera les acquisitions . Toutefois, au vu de cet effort financier, le Conseil Municipal sollicite les bénévoles de la bibliothèque afin qu'il y ait au moins une ouverture durant les vacances scolaires.

XII- Ménage école- Modification horaires

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'à partir de la rentrée 2006/2007, l'entretien de l'école sera effectué le matin avant l'ouverture des classes. Ceci de manière à libérer au mieux les locaux scolaires en dehors du temps de présence des enfants, parents et enseignants.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Crédit du Nord

La promesse de vente est signée , l'acte authentique sera concrétisé d'ici 2 mois et demi.

Succession Cauche

Les trois permis de construire sont arrivés. Une réunion avec les riverains du chemin d'accès est prévue le 5 Septembre 2006.

Société Oléa

La société Oléa a assigné la commune au Tribunal de Grande Instance. Monsieur le Maire est autorisé à ester en justice et à défendre au mieux les intérêts de la collectivité en retenant Maître Deleurence, rue royale à lille.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisées, la séance est levée à 22H15.